

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 17 décembre 2021

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 15/12/2021**

\*\*\*\*\*

**Point 7 : projet d'évolution de la cartographie des CAP et CCP  
en vue des prochaines élections professionnelles**

\*\*\*\*\*

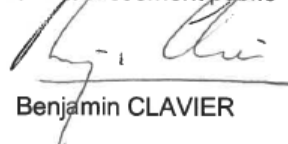
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 15 décembre 2021 à 15h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 7 de l'ordre du jour concernant le projet d'évolution de la cartographie des CAP et CCP en vue des prochaines élections professionnelles est le suivant :

**Pour : 7 voix : UNSA (6) - CFE-CGC (1)**  
**Contre : 8 voix : CFDT (4) - CGT (3) - SNUP (1)**

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER